


Thématique veille sanitaire internationale	
Note d'information	17/04/2026
	<b>Un deuxième et un troisième foyer de dermatose nodulaire contagieuse cette saison 2026 en Sardaigne</b>

*Pour la Plateforme ESA (par ordre alphabétique) : Julien Cauchard (Anses), Céline Dupuy (Anses), Guillaume Gerbier (DGAL), Laure-Mathews-Martin (INRAE), Carlène Trevennec (Inrae)*

*Pour le laboratoire national de référence : Philippe Caufour (Cirad)*

Auteur correspondant : [plateforme-esa@anses.fr](mailto:plateforme-esa@anses.fr)

<b>Essentiels</b>
Deux nouveaux foyers de dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNC) ont été détectés en Sardaigne les 14 et 15/04/2026 à proximité du premier foyer détecté le 14/04/2026.
<b>Source</b>
Commission européenne ADIS le 17/04/2026

Deux nouveaux foyers de dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNC) ont été détectés dans le sud de la Sardaigne les 14 et 15/04/2026 dans des élevages des communes de Muravera (n=15 bovins) et Villaputzu (n=15 bovins), à proximité du premier foyer qui avait été détecté le 14/04/2026, déjà dans la commune de Muravera (n=148 bovins). Au total, sept veaux ont été atteints, dont cinq dans le premier foyer issus de mères vaccinées ([Note VSI du 16/04/2026](#), ADIS, [FNOVI le 16/04/2026](#), [unionsarda.it](http://unionsarda.it)).

A ce stade, aucun élément ne permet de déterminer s'il s'agit d'une résurgence ou d'une nouvelle introduction.

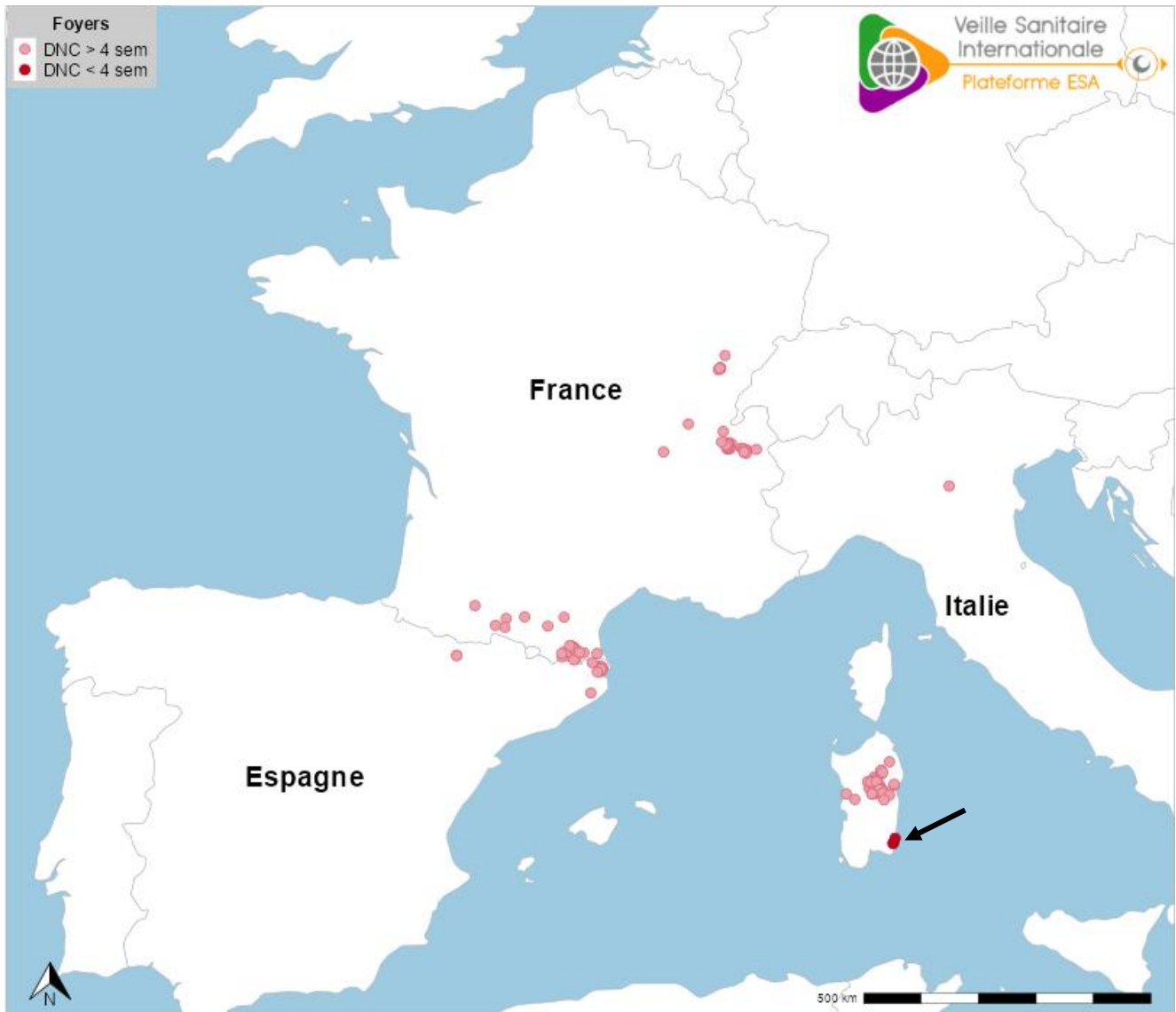
Pour rappel, la DNC a été détectée en Sardaigne le 21/06/2025 pour la première fois en Europe depuis l'épizootie dans les Balkans (2015-2017). D'après les conclusions de la mission d'experts européens sur place, certaines lésions observées étaient anciennes (4 à 8 semaines) ce qui était compatible avec une introduction trois mois auparavant soit fin mars 2025 (source : [EUVET juin 2025](#)).

Au total, 79 foyers avaient été détectés dans le centre de l'île entre le 20/06 et le 25/10/2025 majoritairement autour de Nuoro et Sassari (source : ADIS).

La campagne de vaccination massive mise en place en 2025 en Sardaigne a couvert 97,75 % des exploitations (soit 96,53 % du cheptel). Les autorités sanitaires projettent de reproduire cette stratégie en 2026. (source : [CPVADAAA du 19-20/02/2026](#)).

Les dernières zones de restriction avaient été levées le 14/02/2026 ce qui permettait sous conditions la reprise des mouvements de bovins depuis la Sardaigne vers la partie continentale de l'Italie (source : [Région autonome de Sardaigne le 21/02/2026](#)).

En 2026, seule l'Espagne avait déclaré deux cas, en Aragon les 13 et 27/02/2026 (lien : [BHVTI du 14/04/2026](https://www.bhvti.eu/fr/actualites/2026/04/14/04/2026)).



**Figure.** Localisation des foyers de DNC en Europe au 17/04/2026 sur les quatre dernières semaines (incidence mensuelle basée sur les dates de détection) et depuis le 20/06/2025 (date de la première détection en Sardaigne). Les trois foyers sardes de 2026 sont marqués par une flèche (source : Commission européenne ADIS le 17/04/2026).

### À propos de la dermatose nodulaire contagieuse

- **Classification réglementaire** : au niveau européen, classée « A-D-E », à déclaration obligatoire et éradication immédiate.
- **Agent pathogène** : maladie virale due à un virus de la famille des *Poxviridae*, genre *Capripoxvirus*. Le virus est antigéniquement similaire aux virus de la variole ovine (clavelée) et de la variole caprine.
- **Espèces sensibles** : atteint les bovins, les zébus et les buffles d'eau. Des espèces sauvages non présentes en Europe peuvent être sensibles. Le virus ne se transmet pas à l'être humain.
- **Modalités de transmission** : transmise principalement de manière mécanique par des arthropodes vecteurs hématophages, parmi lesquels les mouches piqueuses (stomoxes) et les taons (tabanidés) ayant le rôle de vecteurs mécaniques. D'autres modalités de transmission non vectorielle (via la salive ou les croûtes)

peuvent jouer un rôle mineur dans la transmission. Les populations de stomoxes et de taons montrent une activité saisonnière dépendante des températures extérieures. Les mouches sont actives dès que les températures dépassent les 10-11°C et peuvent passer l'hiver dans des étables et maintenir une activité reproductrice tout au long de l'année (Duvallet, 2019 et Duvallet, 2023).

- **Symptomatologie** : caractérisée cliniquement par de la fièvre, une hypertrophie des ganglions lymphatiques, un œdème de la peau et des nodules sur la peau, les muqueuses, les membranes et les organes internes, pouvant également entraîner la mort. Elle engendre une morbidité élevée et des baisses de production.
- **Historique sur la situation sanitaire internationale** : une épizootie avait été observée en Europe dans les Balkans en 2015-2017 (Note VSI du [01/04/2019](#)). Elle avait été éradiquée grâce à un ensemble de mesures de gestion, parmi lesquelles une campagne de vaccination régionale qui a joué un rôle déterminant. Le dernier foyer observé en Europe datait du 10/10/2017 au Monténégro (source : [EFSA 21/03/2019](#)). La DNC est présente en Afrique du Nord depuis 2023 (Libye, Algérie, Tunisie) (source : [Note VSI du 05/11/2024](#)). En Tunisie, une vaccination au moyen d'un vaccin homologué a été initiée le 07/12/2024, ciblant tous les bovins sur tout le territoire du pays (source : [WAHIS-OMSA le 07/03/2025](#)). La vaccination est aussi pratiquée en Algérie et en Libye.

### Sources

- Définition des catégories de maladies selon le Règlement (EU) 2018/1882 - [lien](#)
- Monographie sur la DNC du guide pratique des épizootie ([MAASA 2026](#)), [OMSA, 2022, FAQ OMSA](#)
- Fiche réflexe pour les éleveurs de bovins - [GDS France](#)

La carte interactive actualisée au 17/04/2026 de la veille sanitaire internationale est disponible sur le site de la Plateforme ESA ([lien](#)).

Ce document créé dans le cadre de la Plateforme d'épidémiologie en santé animale (ESA) peut être utilisé et diffusé par tout média à condition de citer la source comme suit et de ne pas apporter de modification au contenu « © <https://www.plateforme-esa.fr/> »